

D 1017

Hebdomadaire - 11 avril 1985 - 3 FF

D 1017 ÉQUATEUR: LA "SUBVERSION" DE DEUX PRÊTRES  
ITALIENS

En décembre 1984, une tension inédite apparaît soudain entre l'Eglise et l'Etat: deux missionnaires italiens, les PP. Graziano Mason et Giuliano Vallotto sont menacés d'expulsion du pays. Motif: ils soulèvent le peuple à Muisne, localité située dans la région littorale d'Esmeraldas, au nord-ouest du pays. La pauvreté y est le lot commun. Et les prêtres, soucieux de mettre en application les orientations de l'épiscopat national du document officiel "Choix pastoraux", aident les paysans en fondant avec eux l'Organisation paysanne Muisne-Esmeraldas (OCAME) et une coopérative de logements. Le 21 septembre 1984, une revendication de l'OCAME sur l'électrification de Muisne tourne à la bagarre avec les fonctionnaires locaux. Il n'en faut pas plus pour qu'un mandat d'arrêt soit lancé contre les deux prêtres du lieu. Campagnes de diffamation et menaces contre l'évêque d'Esmeraldas s'ensuivent. Finalement, après de longues tractations et hésitations le 29 décembre 1984, la Conférence épiscopale équatorienne prenait position en faveur des deux accusés.

Note DIAL

**DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ÉQUATORIENNE  
SUR LE CAS DES PRÊTRES ITALIENS DE MUISNE (ESMERALDAS)**

1- Réunis en assemblée générale dans la ville de Cuenca et à deux reprises en conseil permanent, nous, Evêques d'Equateur, avons longuement abordé le problème soulevé à Muisne, Esmeraldas, par deux prêtres italiens missionnaires, les Pères Giuliano Vallotto et Graziano Mason.

2- Pour pouvoir juger du cas, nous avons rassemblé toute l'information possible. Nous avons surtout voulu entendre les intéressés eux-mêmes et reçu une commission de Muisne. Nous avons aussi sollicité la précieuse collaboration de deux prêtres importants que nous avons fait expressément venir d'Italie: les Pères Silvano Berlanda et Gino Perin, représentants du CEIAL (Centre ecclésial italien pour l'Amérique latine); ainsi que la collaboration de Mgr Antonio Mistrorigo, évêque de Trévise, Italie, diocèse auquel appartiennent les missionnaires.

3- Vu la complexité de la situation, il a fallu du temps pour élaborer cette déclaration avec la sérénité et l'objectivité requises.

4- Dans une première approche du problème, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'est pas nouveau que certains cherchent à limiter la foi chrétienne à ses seules expressions individuelles et spiritualistes, et à

refuser par le fait même ses exigences sociales. Nous rappelons également que, dans les années passées et en plusieurs endroits du pays, ont surgi des tensions semblables à celles qui viennent de se produire à Muisne: elles ont été réglées grâce à une recherche sincère de la vérité.

5- a) Nous avons ensuite vérifié, par un examen sérieux, que le travail pastoral mené dans le vicariat apostolique d'Esmeraldas va dans le sens des sérieux engagements pris par l'Eglise catholique depuis le concile oecuménique Vatican II, et qui se sont traduits plus concrètement, vis-à-vis de notre situation latino-américaine, par les documents de Medellin, de Puebla et des choix pastoraux de l'Eglise d'Equateur.

b) Le Directoire pastoral d'Esmeraldas reflète fidèlement le souci de mettre ces exigences en application; il met l'accent, entre autres choses et en fonction d'une réalité dure, sur un effort caractérisé d'évangélisation pour que, dans le respect de la culture et des valeurs propres du peuple d'Esmeraldas, la dignité et les droits de la personne humaine soient davantage respectés et qu'il soit fait un choix décidé pour les pauvres et les marginalisés.

c) Par des rapports et par une connaissance directe nous avons vérifié que, plus en actes qu'en paroles, cet engagement est une réalité vécue dans de nombreux secteurs du vicariat. On relève que l'accent est mis sur la promotion intégrale de l'homme marginalisé dans cette région du pays, et dont la situation appelle des changements urgents et des engagements sérieux.

d) En conséquence nous faisons nôtre le soutien unanime de la Conférence épiscopale envers Mgr Enrique Bartolucci, évêque d'Esmeraldas, ainsi qu'envers tous les agents de pastorale qui oeuvrent avec ardeur et en priorité pour la cause des pauvres.

6- Au cours de nos délibérations nous avons découvert que l'une des zones ayant besoin de la plus grande attention pastorale était précisément celle de Muisne. Là-bas, les Pères Giuliano Vallotto et Graziano Mason ont depuis huit ans réalisé un travail intense et exigeant, en recherchant principalement la prise de conscience des paysans, en favorisant l'organisation de communautés rurales et en se voulant solidaires dans les causes les plus urgentes. Nous avons vérifié qu'ils n'ont pas pris le chemin de la violence et de la haine, et qu'ils sont arrivés à des résultats positifs dans leur tâche missionnaire. L'un des fruits les plus évidents a été le fait de la participation et de la décision des paysans eux-mêmes dans la recherche de solutions à leurs lourds problèmes et à leur difficile situation. Les risques et les implications n'ont pas manqué dans un travail d'une telle ampleur. Comme en toute oeuvre humaine, il y a eu des limitations qu'il faut reconnaître.

7- Ce que nous ne pouvons accepter, pour le bien de la vérité, ce sont les accusations fausses et calomnieuses comme, par exemple, celles de subversion, d'entraînement à la guérilla, de crimes de droit commun, de participation à l'attaque du conseil de Muisne, etc. Nous ne pouvons non plus accepter les dénonciations insidieuses et sans fondement, les menaces à l'intégrité physique des personnes et une éventuelle condamnation sans preuves convaincantes, sans enquête judiciaire et sans jugement rendu. Dans ce dernier cas il s'agirait d'une violation flagrante des droits de l'homme.

8- Pour finir, nous réaffirmons notre respect des lois de notre pays et des compétences de l'Etat dans ses rapports avec l'Eglise. Mais nous demandons qu'en matière touchant fondamentalement l'Eglise, il nous soit reconnu toute la liberté nécessaire pour prendre des décisions, étant saufs les prin-

cipes de vérité et de justice ainsi que le respect des normes réglant l'exercice des droits de l'homme et de sa promotion, dans l'esprit de l'Evangile du Christ.

Fait à Quito le 29 décembre 1984

Pablo, cardinal Muñoz Vega, sj  
archevêque de Quito, président d'honneur  
de la Conférence épiscopale

Bernardino Echeverria Ruiz, ofm  
président de la Conférence épiscopale

Antonio J. Gonzalez Z.  
archevêque coadjuteur de Quito  
vice-président de la Conférence épiscopale

Luis Alberto Luna Tobar, ocd  
archevêque de Cuenca

José Mario Ruiz Navas  
évêque de Latacunga  
président de la Commission épiscopale du  
magistère

Vicente Cisneros Duran  
évêque d'Ambato  
président de la Commission épiscopale du  
peuple de Dieu

Juan Larrea Holguin  
évêque vicaire aux armées  
président de la Commission épiscopale de  
pastorale sociale

Luis Enrique Orellana, sj  
évêque auxiliaire de Guayaquil  
secrétaire général de la Conférence épiscopale

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous  
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

---

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441